

COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE DE GUADELOUPE, MARTINIQUE, GUYANE, DE MAYOTTE ET DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

En application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 modifié par le décret n° 2024-664 du 3 juillet 2024 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables.

Faisant suite à l'audition du 09 octobre 2025, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude concernant la :

Spécialité PEDIATRIE

AVIS FAVORABLE (classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	Prénom
1	AGBODJOGBE	Yanelle Audrey
2	DAH-BOLINON	Aïdégo Rustico Roméo
3	FILS AIME	Guerlin
4	HARIVAO	Hery Anjatiana
5	MBUYU KALONDA	Bernadette
6	OSSENI	Farhane Adéola Sêwanou

Cette liste est valable 18 mois.

Gourbeyre, le 16 octobre 2025

Le Directeur Général
Pb
Sylvie MOUTOU
Directrice de l'Animation
et de l'Organisation des Structures de Santé